

l'argent et que nous devenions par là-même égoïstes. Signe des derniers temps, les hommes deviendront égoïstes et avides d'argent (2 Tm 3.2).

Le don pour la mission ou pour l'Église

« Que celui qui donne le fasse sans arrière-pensée... que celui qui secourt les malheureux le fasse avec joie » (Rm 12.8).

La distinction entre don (pour l'Église) et collecte (pour les missions) ne devrait pas exister. La mission est un mandat confié par Dieu à l'Église. De même, la distinction est difficile à faire entre une activité limitée à l'annonce de la Parole et l'action sociale ou humanitaire. Toutes deux sont confiées à l'Église pour l'établissement et l'expansion du Royaume de Dieu.

Cependant, il faut bien faire une distinction entre un don pour l'Église et une collecte pour les missions (organismes missionnaires, ex-sociétés missionnaires). En effet, en ce qui concerne le don pour l'Église, nous ne donnons généralement pas pour un objet précis, alors que pour les missions, nos collectes ont souvent une affectation définie (missionnaire, œuvre, projet...).

Pour l'Église, les dons sont généralement confiés, ou même « abandonnés », à l'œuvre locale (en y incluant souvent la rémunération du pasteur), tandis que pour la mission, les dons sont destinés à des personnes ou à des actions ciblées. Dans tous les cas, pour l'Église ou pour la mission, nous ne sommes pas propriétaires du don que nous venons de faire et il ne doit pas inspirer un quelconque sentiment de supériorité. Néanmoins, un droit de « regard » est parfois nécessaire et doit être confié à des « spécialistes », dans un réel esprit de partenariat.

L'Église, en effet, n'est pas toujours compétente pour exercer des activités missionnaires hors de son périmètre d'influence. Dans ce cas, elle les délègue à des organismes compétents (organismes missionnaires) qui, en partenariat avec des Églises du Sud, participent à l'annonce de l'Évangile, jusque dans des contrées non atteintes, en envoyant du personnel expatrié ou en soutenant du personnel autochtone.

Le contexte de la collecte de fonds a évolué

Je me rappelle encore cette « tirelire pour les missions » qui passait entre les mains des élèves de l'école du dimanche : le petit Noir disant « merci » en hochant la tête!, heureusement, aujourd'hui

abandonnée au profit de moyens plus modernes de collecte d'argent, tels les virements par Internet ou carte bancaire. Les dons en ligne deviennent de plus en plus fréquents, les frais de gestion sont aussi plus élevés pour l'organisme créditeur. Il y a des collectes auprès de particuliers ou dans les Églises. Certaines Églises pratiquent une sorte de dîme pour les missions prélevée sur l'offrande dominicale.

Il faut rappeler que l'organisme collecteur enregistre dans sa comptabilité le don ou la collecte reçus avec la charge et la responsabilité de satisfaire l'exigence du donateur dans son affectation. Cette procédure légale permet à la plupart des organismes missionnaires de délivrer des reçus fiscaux aux donateurs. Selon une récente enquête réalisée auprès des missions de la Fédération de missions évangéliques francophones, les dons pour les missions proviennent à 75 % de particuliers et à 17 % d'Églises, le reste représentant des subventions reçues en cas d'agrément.

Les fonds pour la mission peuvent être recueillis pour des causes ou des objectifs très différents

Il semble préférable de privilégier les offrandes spécifiques, pour des projets bien identifiés, tout en rappelant que l'aide aux organismes missionnaires doit couvrir aussi les charges administratives de fonctionnement, assurer la couverture sociale des missionnaires, les frais de communication (téléphone, Internet, publication, journaux, lettres de prière), les frais de déplacement, souvent fréquents pour des visites pastorales sur le terrain et le contact avec les partenaires et les envoyés.

Il reste cependant difficile de parler d'argent dans les milieux évangéliques. Est-ce un sujet tabou ? Pourtant, nous avons déjà souligné que la Bible évoque souvent ce sujet. Ainsi, la collecte pour l'Église de Jérusalem est un exemple d'appel à la générosité dès les premiers temps de l'Église, mis en œuvre selon des principes à respecter. Les Actes des apôtres et les épîtres de Paul font état de deux collectes en faveur des chrétiens de Jérusalem et de Judée. La première se situe vers 47 après J.-C., au temps de l'empereur Claude, à l'occasion d'une famine : « Les disciples d'Antioche décidèrent alors de donner, chacun selon ses moyens, et d'envoyer des secours aux frères qui habitaient la Judée » (Ac 11.29-30). Paul semble avoir pris particulièrement à cœur une seconde collecte, quelques années plus tard, vers 55, évoquée dans les Actes (Ac 24.17) et dans l'épître

aux Romains (Rm 15.25-29), vraisemblablement à l'occasion d'une autre famine. Le soin apporté à l'information concernant cette aide, à son transport, à l'analyse détaillée qu'en fait Paul, montre la grande importance qu'il attachait à la façon dont les dons étaient recueillis (1 Co 16.2), puis convoyés, et enfin distribués, accompagnés d'une lettre de recommandation.

Selon l'ethnologue Marcel Mauss (1872-1950), dans son livre *Essai sur le don*¹, le don en tant qu'acte social apparaît non comme une simple opération économique propre à assurer le bien-être de son prochain, mais comme un système. On peut découvrir des connexions, des équivalences et des solidarités entre les différentes parties. Le don sous-entend les actes suivants : donner, recevoir et rendre (par un contre-don).

- *Donner*. L'acte fondateur est un don, avec la reconnaissance de l'*alter ego* du bénéficiaire : ce qui m'appartenait t'appartient maintenant.
- *Recevoir*. Le deuxième acte comprend l'acceptation du don. Le destinataire du don reconnaît la valeur du don pour son usage personnel.
- *Rendre*. Le troisième acte ne met pas l'accent sur le fait que l'un donne un bien matériel et que l'autre le reçoit, mais sur l'échange social de personne à personne, prises sur un plan d'égalité, donc sur le partage cher aux principes bibliques. Le don ouvre la voie à la communion. Le bonheur personnel passe par le bonheur du prochain.

Statut financier du missionnaire

L'accompagnement du personnel expatrié sur le plan matériel est une exigence que les comités de mission ont parfois mal prise en compte. Aujourd'hui plus qu'hier, les jeunes qui s'engagent dans la mission demandent un minimum de garanties en ce qui concerne leur couverture sociale, leur retraite, leur reclassement et un minimum de confort matériel pour accomplir leur ministère. Le départ en « mission par la foi » se fait rare de nos jours. Nous ne sommes plus au temps des Charles Studd, Hudson Taylor ou Georges Müller, qui n'appartenaient pas à la société hyper-sécurisée

1. Marcel MAUSS, « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *Année Sociologique*, seconde série, 1923-1924, dans *Sociologie et anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France, 1968⁴.

d'aujourd'hui. On peut considérer que les « faiseurs de tentes » représentent actuellement une autre forme de service, contribuant à leur soutien par une activité locale rémunérée.

Les comités de mission encouragent généralement le missionnaire à trouver son soutien financier auprès de groupes d'amis et d'Églises avant son premier départ. On parlera alors d'envoyés « soutenus ». Mais chaque mission traite au cas par cas les situations parfois délicates. Pour certaines missions, les envoyés sont « salariés » par l'organisme missionnaire. Ils sont, dans ce cas, rétribués par les fonds généraux reçus. Dans tous les cas, une répartition équitable des indemnités versées doit être trouvée entre envoyé « salarié » et envoyé « soutenu ». La communication de l'un ou de l'autre vers ses groupes de soutien n'est pas sans arrière-pensée. Écrire des lettres de nouvelles génératrices de dons influe forcément sur la présentation de la réalité du terrain. Inversement, un soutien assuré risque de ne pas encourager le retour d'informations et le besoin de prières en faveur de cet envoyé.

Le rapport du missionnaire à l'argent, sur le terrain, impose prudence et écoute des recommandations

Remarquons que la conception occidentale de la gestion financière est souvent très éloignée de celle des peuples du Sud. Il est sage que le missionnaire s'interdise toute responsabilité dans la gestion de l'argent local. Il ne doit pas faire office de « banque » où l'argent est déposé en sécurité. Cela n'est sain ni pour lui ni pour son entourage, sans parler des risques d'agression qui peuvent le menacer. Ensuite, une question se pose toujours : l'argent qu'il reçoit de l'extérieur est-il pour ses besoins propres ou pour le ministère et le service qu'il accomplit dans l'œuvre ? L'utilisation et la gestion qu'il en fera seront différentes selon que cet argent provient de la famille ou de groupes de soutien. Enfin, un ajustement du niveau de vie entre envoyés et personnel local est très important. Tout doit être mis en œuvre pour éviter jalousies, déséquilibres et frustrations. N'oublions pas que les envoyés ont aussi besoin de moyens pour jouir de moments de détente, de loisirs et de repos. Un document précisant le statut financier du personnel missionnaire doit régler, à froid, tous ces aspects de la relation financière entre l'envoyé, son comité de mission, et les responsables locaux.

Rôle et responsabilité des organismes missionnaires dans la gestion des dons

Le partage de ce que nous avons avec notre prochain est une exigence fondamentale de Dieu. La dîme était même demandée aux sacrificateurs et aux lévites qui étaient au service du Temple. Or nous avons à partager nos biens matériels et spirituels, dont l'annonce de l'Évangile fait partie. À l'époque de la mondialisation, nous ne pouvons plus ignorer ceux qui sont dans le besoin, qu'il soit spirituel ou matériel. Confier à des institutions spécialisées la gestion de ce partage se révèle indispensable.

- **Susciter la confiance et avoir de l'expérience** : voilà les qualités à rechercher dans le choix d'une mission avec laquelle travailler. Cela pour ses modes de fonctionnement, ses relations avec les partenaires, ses priorités, son éthique et sa bonne gestion des ressources. Il doit régner dans cette mission une clarté de communication envers les donateurs. Ces derniers reçoivent ainsi toutes informations utiles avant leur don, et des remerciements après.
- **Information** : il est impératif que les besoins soient présentés et replacés dans leur contexte, avec des objectifs précis à atteindre. Une transparence absolue dans les processus de redistribution doit exister. Les priorités et critères de choix doivent être exposés, ainsi que les sujets de prière qui sont intimement liés aux besoins exprimés et aux aides accordées.
- **Remerciements** : au-delà du simple reçu, un mot personnalisé avec quelques nouvelles ou sujets de prière sont toujours appréciés. Une photo ou une lettre d'information également. Il est aussi possible d'inviter les donateurs à une participation active lors de visites ou de manifestations locales. Sans oublier la publication de comptes annuels et l'envoi des reçus fiscaux si l'agrément a été obtenu. Daniel Hillion nous incite à donner davantage pour l'œuvre de Dieu sans nous culpabiliser².

Trop peu d'Églises encouragent les groupes de soutien

Les « groupes mission » sont des relais, des cellules de prière et d'action locale. Ainsi par des lettres, des documents, des animations locales, des invitations régulières de missionnaires et d'invités autochtones, ils rendent plus concret l'engagement missionnaire de

2. Daniel HILLION, « Est-il immoral de faire un don pour bénéficier d'une réduction d'impôt? », *Idéa*, novembre 2010.

toute l'Église. Chaque Église aurait avantage à encourager de tels groupes en son sein et à leur confier la diffusion d'informations pertinentes et actualisées.

Quels sont les critères de choix des actions missionnaires à soutenir ?

Il n'est pas possible, individuellement, de soutenir tous les projets ni toutes les actions missionnaires ! Un choix difficile s'impose donc à chacun. Un engagement à prier pour une action missionnaire et à la soutenir ne se fait pas sur un coup de cœur ou sur une émotion passagère. C'est un engagement qui doit absolument se considérer dans la durée. Voici quelques critères de choix.

Le type d'engagement à accompagner

Un premier classement permet de distinguer :

- L'aide à la proclamation de la Parole (évangélisation, enseignement biblique, édition, média, implantation d'Églises).
- L'aide à caractère social (éducation, santé, développement).
- L'aide ponctuelle, l'urgence suite à des catastrophes ou des conflits.

Il est souvent difficile de distinguer la ligne de partage entre l'aide à la diffusion de la Parole et l'action sociale. Heureusement ! Aujourd'hui, de plus en plus, les organismes missionnaires savent créer une articulation harmonieuse entre le spirituel et le social (ou l'humanitaire). Depuis ses origines, d'ailleurs, la mission fut holistique. Mais il est à noter ici que, si les chrétiens privilégient les dons en faveur des œuvres chrétiennes, les missions n'affectent en moyenne que 13 % des dons à la proclamation de la Parole³. Il est donc important de spécifier clairement les objectifs de l'action que l'on désire soutenir.

Un engagement dans la durée est à privilégier

Le missionnaire a besoin de manger tous les jours, même lorsqu'il est en congé en Europe ! L'œuvre sociale doit se poursuivre et répondre aux besoins des plus défavorisés, même durant les périodes de congé du missionnaire. Toute mission, en tant qu'association, a des frais fixes qui nécessitent un soutien régulier. Enfin et

3. Enquête auprès des missions de la FMEF lors du CEIA 2010.

surtout, notre engagement dans une œuvre missionnaire ne peut se concevoir que dans une relation continue et enrichie par la prière.

La région du monde

Afrique, Moyen-Orient, Asie, Amérique, Europe... Ce sont souvent des critères de choix très personnels ou affectifs qui nous poussent à nous intéresser à telle ou telle région du monde.

Les partenaires sur le terrain doivent être clairement identifiés

Les projets impliquant des acteurs locaux, ou les projets portés par des missionnaires, ou les œuvres bien intégrées au sein des populations locales, peuvent davantage s'inscrire dans la durée. D'ailleurs, comme nous l'avons vu, il est important de travailler dans la durée. Pour cela il faut privilégier des projets qui soient pérennes, qui subsisteront après le départ des responsables expatriés ou locaux, et susceptibles d'acquérir une certaine autonomie financière sur place sans dépendance d'organismes extérieurs (il vaut mieux enseigner à pêcher un poisson que de le donner). Donner n'est pas mettre sous perfusion ou sous dépendance, mais c'est grandir ensemble dans la communion de cœur.

La confiance dans la structure locale existante

Un projet sera mené à bien dans la durée grâce à sa mise en œuvre par un comité local de gestion, et cela d'autant plus que celui-ci aura acquis une certaine expérience sur le terrain. La publication de bilans réguliers par ce comité est la preuve d'une gestion saine et permet d'éviter les dérapages financiers.

Enfin, il faut favoriser la transparence dans les communications en encourageant les donateurs à poser des questions aux organismes missionnaires sur les actions présentées et soutenues. Il est nécessaire de demander aux organismes missionnaires de communiquer les protocoles ou les conventions qui les lient aux bénéficiaires du Sud. Cela fait partie de la communion fraternelle et de l'échange d'information. Nos partenaires apprécient que l'on s'intéresse à ce qu'ils font. Ils apprécient aussi les visites sur le terrain pour des évaluations régulières. Ils ne les considèrent nullement comme une ingérence dans leur action, mais comme une façon d'honorer et de gratifier leur travail. Par exemple, les partenaires de la Mission biblique en Haïti se font un honneur de rédiger des rapports circonstanciés sur l'utilisation de l'aide fournie après le séisme de 2010.

C'est un privilège pour eux de le faire et de bien le présenter. En cela, les liens avec l'Église locale sur place sont primordiaux dans le choix d'un projet ou d'une action à soutenir.

Initiateurs et bénéficiaires du projet

Est-ce un projet venant d'une seule personne, d'une Église, ou de plusieurs personnes ou Églises? Dans le cas où un organisme missionnaire présente un projet à l'initiative d'un missionnaire ou d'un groupe limité de chrétiens, il nous semble important de bien vérifier la finalité du projet et les conditions de partenariat avec les Églises ou chrétiens locaux. Pour un projet de plusieurs personnes ou Églises, leur consensus favorise la confiance, qu'il faut toujours privilégier par rapport à l'efficacité et à la rapidité d'exécution. Combien y a-t-il de bénéficiaires du projet? Une personne, une famille, un village, un peuple?

But du projet

Quel est le besoin spirituel que le projet tente de satisfaire? Formation biblique, évangélisation, bourse théologique, soutien de pasteurs? Le projet répond-il à un besoin de littérature? Bibles, matériel d'enseignement biblique, manuels théologiques? Ou aux services de médias chrétiens? Les projets à dominante sociale mobilisent aujourd'hui davantage : besoins humains élémentaires (soins, nourriture, éducation) mais aussi formation professionnelle, alphabétisation, et soutien sous toutes formes. L'aide au développement s'intensifie (microprojets, aide au développement économique d'un village, constructions). Les besoins humanitaires dans l'urgence répondent à des situations de crises (guerres, catastrophes naturelles, épidémies, famine). D'autres critères de choix peuvent être encore privilégiés en fonction des sensibilités de chacun.

Les organismes missionnaires sont des ponts entre les donateurs et les bénéficiaires

Cette position charnière entraîne ces organismes à assurer une grande transparence dans la diffusion des informations. Il est important de donner une information vraie aux donateurs, sans enjolivure, équilibrée, sans dissimuler les problèmes du terrain. Mais il faut aussi les encourager, voire les éduquer : qu'ils ne se laissent pas entraîner par une propension trop forte à embrasser de grandes causes mondiales (p. ex. les enfants, la malnutrition) au